



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSPÉ

Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Normandie · Caen

JOURNÉE D'ÉTUDES

ACCESSIBILITÉ DIDACTIQUE ET PÉDAGOGIQUE :

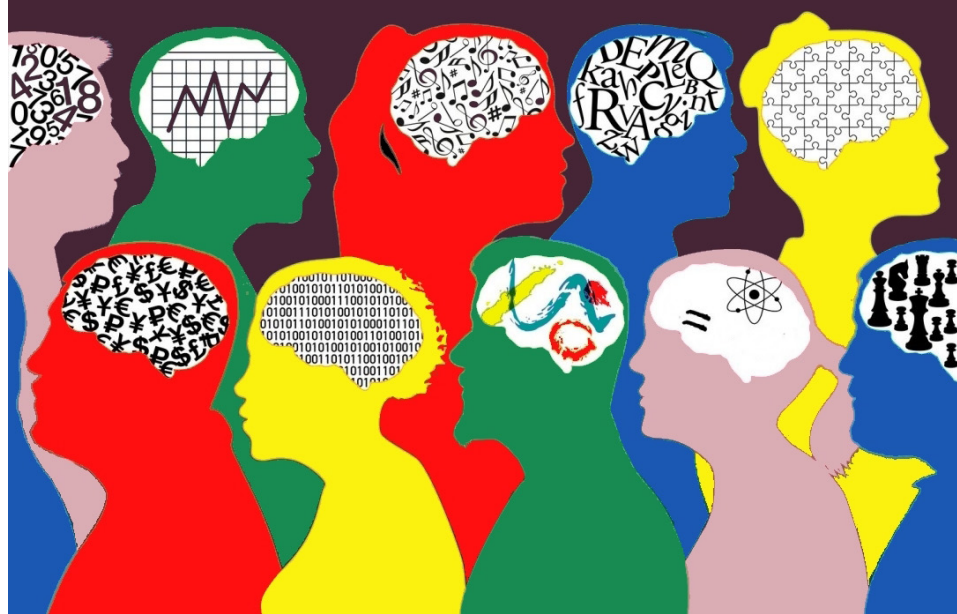
LA QUESTION DE L'ACCÈS AUX SAVOIRS

POUR L'ENSEMBLE DES ÉLÈVES

MERCREDI 26 FÉVRIER 2025

9 H – 12 H 30

INSPÉ ALENÇON



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

INSPÉ . UNICAEN . FR



Organisation : Stéphanie Quirino Chaves et Mélanie Bouron

En France, les lois du 11 février 2005, du 8 juillet 2013 et du 13 février 2019, instaurent le principe d'inclusion scolaire et de scolarisation inclusive. Leurs fondements reposent tant sur la notion d'équité, de démocratisation de l'éducation et de pleine participation citoyenne que sur les droits de la personne. Ces lois apparaissent comme « une étape supplémentaire dans la démocratisation de l'école » (Ebersold, 2006), la scolarisation inclusive se donnant comme mission d'assurer le plein développement du potentiel de chacun de ses élèves (Rousseau et Prud'homme, 2010).

Ces lois viennent questionner les conditions d'enseignement et l'ensemble des acteurs du système éducatif, la scolarisation inclusive constituant un changement profond dans la prise en charge de la diversité des élèves. Sa mise en œuvre demeure ainsi encore incertaine dans de nombreux milieux éducatifs (Bergeron, Rousseau et Lecler, 2011) impactant les égalités d'accès et de réussite des apprenants.

Si les notions d'accès et d'accessibilité font partie du langage courant, elles touchent à différents domaines (transport, communication, formation...) et donnent lieu à diverses définitions dans le champ de l'éducation. Elles sont pour une part centrées sur les pratiques à destination des élèves en situation de handicap. Hervé Benoit et Jack Sagot (2008) définissent ainsi l'accessibilité pédagogique comme correspondant « aux pratiques et aux savoir-faire professionnels que développent les enseignants, avec l'aide et le support d'aides techniques spécifiques ou généralistes, pour promouvoir des réponses pédagogiques adaptatives, susceptibles de réduire la situation de handicap au sein même de la classe » (2008, p.19 à 26). Géraldine Suau, Jean-Michel Perez, Jeannette Tambone et Teresa Assude (2018) définissent quant à eux l'accessibilité didactique comme l'ensemble des conditions qui permettent aux élèves en situation de handicap d'avoir accès aux savoirs, qu'il s'agisse des situations, des formes d'étude, des techniques et des accompagnements. Fougeyrollas et al. (2019) s'intéressent également à la notion d'accessibilité, l'intégrant en tant que dimension de l'accès pour tous, sans référence particulière à la situation de handicap. Vecteur social de l'idéal de justice, d'équité et d'égalité des chances, l'accès, selon ces auteurs « dépasse les référents physiques, sociaux, spatiaux et temporels, pour y inclure l'expérience personnelle », l'accessibilité se matérialisant quant à elle « essentiellement par la conformité à des normes et des standards ».

L'adjonction du qualificatif « universel » au concept d'accessibilité par les organisations internationales¹ a par ailleurs permis d'élargir cette notion au-delà de la seule situation de handicap. Reprenant de façon légèrement amendée la définition développée par

1. Voir notamment la convention relative aux droits des personnes handicapées adoptée en 2006, signée par la France en 2007 et ratifiée en 2010.

PROGRAMME | 26 FÉVRIER 2025

Rocque et al. (2011) pour l'accessibilité universelle, Fougereyrollas et al. définissent l'accès inclusif comme « la caractéristique d'un produit, procédé, service, information ou composante de l'environnement physique et social qui, dans un but d'équité et de respect des droits humains, permet à toute personne de réaliser des activités de façon autonome et d'obtenir des résultats équivalents ».

L'accessibilité universelle des apprentissages (AUA), aussi dénommée « conception universelle de l'apprentissage » (CUA) ou encore « pédagogie universelle », s'appuie sur le principe inhérent à la démarche inclusive de conception universelle. Elle vise à garantir les mêmes opportunités d'apprendre et de réussir à tous les élèves, quelles que soient leurs capacités, leurs besoins ou leurs conditions (Bergeron, Rousseau, Lecler, 2011). Elle repose sur le principe fondamental que l'éducation doit être adaptable et accessible à chacun, en anticipant et en éliminant les obstacles qui pourraient limiter la participation et les performances des apprenants. Au cœur de l'AUA se trouve l'idée que concevoir pour l'accessibilité, dès le départ, est plus efficace et bénéfique pour tous que de modifier ou d'adapter les matériaux et les pratiques pédagogiques après coup. Cela signifie que, plutôt que de se concentrer sur les adaptations individuelles pour les élèves et les étudiants ayant des besoins spécifiques, les enseignants, les formateurs, adoptent une perspective globale visant à rendre l'enseignement accessible à tous dès le début. Le « modèle » universel s'extrait ainsi des approches sectorielles de populations spécifiques : il ne s'agit pas tant de « réintégrer » des personnes exclues que de prévenir des risques de discrimination. La condition première de l'inclusion sociale apparaît donc clairement comme celle de l'accessibilité, même si elle « n'exclut pas » dans un second temps les réponses compensatrices individuelles.

Considérant qu'il est nécessaire de s'intéresser spécifiquement aux conditions d'accessibilité pédagogique et didactique des savoirs et des parcours dans une perspective d'égalité d'accès et de réussite de tous les apprenants, ces journées d'étude se centrent donc sur l'accessibilité dans le cadre des institutions scolaires et de formation. Elles visent à interroger ce concept, dans le contexte de la scolarisation inclusive, à l'aulne des pratiques éducatives (des enseignants, de leurs partenaires, des acteurs socio-éducatifs...) en se centrant d'une part sur l'analyse de pratiques enseignantes dans le cadre de situations d'enseignement-apprentissage (en français, en sciences...) ; en se centrant d'autre part sur l'analyse des conditions d'accès et de réussite aux parcours de formation de divers élèves ou étudiants. Nous souhaitons contribuer à la problématisation de cette notion dans le champ de l'éducation et notamment :

- Mettre en lumière certains obstacles rencontrés par les professionnels de l'éducation pour mettre en œuvre cette accessibilité dans les cadres scolaires et de formation,

PROGRAMME | 26 FÉVRIER 2025

- Mettre en avant les obstacles rencontrés par les apprenants au cours de leurs apprentissages et de leurs parcours de formation,
- Proposer des pistes de travail et de réflexions aux professionnels évoluant auprès des élèves et des étudiants dans leur diversité.

Lors de ces journées d'étude, nous souhaitons par exemple exposer comment certaines pratiques, l'usage de certains supports, l'absence de réponses institutionnelles ou le manque d'accompagnement peuvent faire obstacles aux apprentissages de tous les élèves et in fine, au développement de leur plein potentiel. Nous souhaitons, au travers des interventions, décrire quelques conditions favorables ou défavorables à l'accessibilité des savoirs et des parcours du point de vue des acteurs de l'éducation. Nous souhaitons contribuer à l'identification de leviers susceptibles de soutenir les pratiques de ces acteurs vis-à-vis de la diversité des apprenants. Nous souhaitons finalement apporter des éléments de réponses à la question suivante : comment les savoirs et les parcours peuvent-ils être rendus accessibles à tous dans un contexte de scolarisation inclusive, via des exemples de pratiques enseignantes dans les domaines du français et des sciences et via des exemples de parcours de jeunes, étudiants, du voyage ou présentant des troubles mentaux ?

BIBLIOGRAPHIE

Assude T., Perez J.-M., Suau G., Tambone J., Vérillon, A. ., (2014). *Accessibilité didactique et dynamique topogénétique. Recherches en didactiques des mathématiques*, vol.34.1, p. 33-57.

Benoit, H., Sagot, J. (2008). *L'apport des aides techniques à la scolarisation des élèves handicapés. La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, n°43, p.19 à 26.

Ebersold S., (2006). *La nouvelle loi change radicalement la place du handicap pour l'école*, Reliance, n° 22, p. 37-39.

EBERSOLD S. & ARMAGNAGUE-ROUCHER M. (2017). *Importunité scolaire, orchestration de l'accessibilité et inégalités. Éducation et sociétés*, n°39, p. 137-152.

Gombert, A., Bernat, V., Vernay, F. (2017). *Processus d'adaptation de l'enseignement en contexte inclusif : étude de cas pour un élève avec autisme*. Carrefours de l'éducation, p. 11-25.

Pelgrims, G. (2019). *Des élèves institutionnellement déclarés à besoins éducatifs particuliers : apports d'une approche centrée sur l'activité à la question des désignations*. *La Nouvelle Revue Education et Société inclusives* n° 86 , P.43 63.

Piquard-Kipffer, A., Léonova, T. (2017). *Scolarité et handicap : parcours de 170 jeunes dysphasiques ou dyslexiques-dysorthographiques âgés de 6 à 20 ans*. *A.N.A.E. Approche neuropsychologique des apprentissages chez l'enfant*. hal-01402986v2

Suau, G., Assude, T. (2016). *Pratiques inclusives en milieu ordinaire : accessibilité didactique et régulations*, *Carrefours de l'éducation*, n°42, p.155-169.

Zaffran J. (2015) (sous la direction). *Accessibilité et handicap*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.

Bergeron, L., Rousseau, N., Leclerc, M. (2011). *La pédagogie universelle : au cœur de la planification de l'inclusion scolaire*. *Education et francophonie*, vol. 39, p.87-105.

PROGRAMME | 26 FÉVRIER 2025

MATINÉE • AMPHI 2 IUT DAMIGNY - ALENÇON

9h00-9h45 • Accueil et conférence introductive

par **Laurence Leroyer**, MCF Sciences de l'éducation et de la formation Laboratoire CIRNEF (Centre interdisciplinaire de recherche culture, éducation, formation, travail), université de Caen Normandie

Les principes d'accessibilité « didactique » (Suau et Assude, 2016), « pédagogique » (Benoît et Sagot, 2008) ou bien encore « universelle » (Bergeron et al., 2011) constituent des thématiques à aborder en formation initiale des étudiants ou fonctionnaires stagiaires se destinant aux métiers du professorat et de l'éducation pour leur permettre de « construire mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement/apprentissage prenant en compte la diversité des élèves » (Arrêté du 25-11-2020 - JO du 18-12-2020).

Qu'entendre par « accessibilité » ? Après avoir défini « l'accès (à) », Ebersold (2021) propose une définition de l'accessibilité auxquelles il ajoute celle d'« accessibilisation ». Différents moyens concourent à l'accessibilisation qui peut s'opérer selon des logiques complémentaires ascendantes ou descendantes (Millon-Fauré et Gombert, 2021).

Ceci constitue un enjeu de formation pour les enseignants du primaire à l'université, en témoigne les actions menées dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir 100% IDT (Inclusion, un Défi, un Territoire) (<https://www.polepilote-100idt.fr/>), dont l'université/INSPE de Caen et l'académie de Normandie sont partenaires.

Ebersold, S. (2021). *L'accessibilité face à sa grammaire*. In S. Ebersold (dir.), *L'accessibilité ou la réinvention de l'école* (pp. 225-249). Londres : ISTE éditions

Millon-Fauré, K., & Gombert, A. (2021). *Analyse d'une situation en mathématiques pour une élève dyscalculique. Méthodologie pour la conception d'adaptations pédagogiques et didactiques*. *Recherches En Didactique Des Mathématiques*, 41(2), 143-176. <https://revue-rdm.com/2021/analyse-dune-situation-en-mathematiques-pour-une-eleve-dyscalculique/>

9h45-10h10 • Un exemple de support d'enseignement-apprentissage à l'école, le document composite : définition, usages, obstacles et développement des inégalités scolaires

par **Stéphanie Quirino Chaves** MCF Sciences de l'éducation et de la formation Laboratoire CIRNEF, université de Caen Normandie

Cette intervention se centrera sur les documents composites, supports d'enseignement-apprentissage particulièrement présents dans les classes. En appui notamment sur mes recherches, je présenterai d'une part ce que sont ces documents. J'évoquerai d'autre part différents éléments qui font obstacle à leur lecture-compréhension, cela étant susceptible de développer des malentendus et des effets différenciateurs chez les élèves. J'évoquerai enfin que, dans la pratique, les enseignants s'appuient majoritairement sur des documents composites qu'ils conçoivent eux-mêmes et qu'ils rencontrent également de très nombreux obstacles dans cette pratique, ce qui s'ajoute aux obstacles précédents. Il s'agit in fine d'éveiller la vigilance des futurs enseignants sur ces documents particuliers de la littéracie scolaire

PROGRAMME | 26 FÉVRIER 2025

10h10-10h35 · Étude comparative des caractéristiques potentiellement différenciatrices des supports d'étude de la langue et d'histoire

par **Céline Camusson** Docteure en Sciences de l'Éducation et de la formation Laboratoire CIRCEFT (Centre de recherche sur l'éducation, les apprentissages et la didactique), université Paris 8

La complexité des supports de classe peut être un obstacle d'apprentissage pour certains élèves, principalement ceux issus de milieux populaires. Ma présentation a pour ambition de caractériser davantage cette complexité c'est-à-dire l'hétérogénéité sémiotique et discursive des supports. L'analyse de 346 supports d'orthographe et d'histoire fournis par des maîtres de cours moyen révèle que la complexité se caractérise différemment selon la discipline scolaire et, par conséquent, qu'elle ne peut pas être travaillée en classe indépendamment d'un contenu spécifique. Les compétences pour travailler avec des supports complexes / composites gagneraient à être didactisées selon les configurations disciplinaires pour tendre vers une école plus démocratique.

10h35-10h55 · Pause

10h55-11h20 · Penser la nature du savoir pour le rendre accessible à tous les élèves

par **Muriel Blat** Docteure en sciences de l'éducation et de la formation Laboratoire CREAD (Centre de recherche sur l'éducation, les apprentissages et la didactique) Inspe de Bretagne

Cette présentation est issue de la réflexion menée sur les pratiques enseignantes expérimentées en sciences dans le cadre de ma recherche doctorale. Elle s'intéresse au lien entre la mise en accessibilité d'un savoir en sciences et la prise en compte de la nature de ce savoir.

L'exemple présenté porte sur la construction des concepts de solide et de liquide au cycle 2. Nous observons comment une enseignante expérimentée s'empare et modifie les propositions d'un manuel scolaire pour permettre à tous les élèves de construire le savoir visé. Nos résultats montrent comment les conceptions de l'enseignante orientent ses décisions. Ils mettent également au jour une absence de distinction explicite entre un savoir conceptuel et un savoir définitionnel dans les propos de cette dernière. Nous montrons comment ce flou lié à la prise en compte de la nature du savoir, fait évoluer la séance d'une situation où le savoir à construire est accessible à tous les élèves à une situation où il ne l'est plus. L'enseignante, non consciente de ce glissement, pense alors que le savoir effectivement enseigné est identique au savoir qu'elle veut enseigner. Selon nous, cette fiction d'identité l'empêche de transformer ses pratiques.

PROGRAMME | 26 FÉVRIER 2025

11h20 • Accessibiliser l'enseignement du FLE en le contextualisant aux besoins des publics cibles en le contextualisant aux besoins des publics cibles

par **Magali Jeannin** MCF en littérature Laboratoire LASLAR (Lettres Arts du spectacle Langues romanes) Université de Caen Normandie

Cette communication se centre sur le français langue seconde tel qu'on l'enseigne aux allophones et aux migrants, et au DELF (Diplôme d'études en langue française). Il apparaît en effet utile de s'intéresser à la façon dont les adultes migrants apprennent le français (parents des élèves allophones) et quelles difficultés ils rencontrent. Il s'agira également de comprendre pourquoi le fait d'être franco-centré peut être parfois contre-productif, parfois nécessaire.

11h45 • Mise en perspective des éléments développés dans le cadre des communications avec des expériences d'enseignant.e.s et d'autres professionnel.le.s de l'éducation.

animé par **Mélanie Bouron-Hardy**. Avec **Adèle Leliard**, professeure des écoles spécialisée

12h30 • Repas et clôture

